

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2012

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de l'ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ENSEMBLE RESIDENTIEL DE L'ESPLANADE dite ASERE, clos le 31 décembre 2012 et qui portaient sur la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2012 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Strasbourg, le 22 mai 2013

M. BOOS

M. CLERC

M. KLEIN